



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 8 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le huit novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 23
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 28
Nombre de suffrages exprimés : 28

Date de convocation du Conseil Municipal le 2 novembre 2021

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Michel PIRES, Estelle MONTES, Laurent JOLLY, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Delphine GUY, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX, Anne-Cécile MERCIER, Benoît COQUAND et Laetitia NATIVELLE.

Absents excusés :

Hélène LORME, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Michelle LUCAS, ayant donné pouvoir à Michel PIRES,
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Yann GRISON, ayant donné pouvoir à Laurent JOLLY,
Thierry GOMES, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX.

Absents :

Éric SIGURE.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h50

Secrétaire : Maël DIONG

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DL.21.072 - Mandat spécial pour une mission à DRËNSTEINFURT – Décembre 2021

Franck VIGNAUD expose :

Le 10 mai 2016, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité la création d'un jumelage avec la Ville de Drensteinfurt, en Allemagne.

La Ville d'Ingré a accueilli, les 1^{er}, 2 et 3 Septembre 2017, une délégation de 17 habitants de Drensteinfurt, composée de son maire, Carsten Grawunder, d'élus, de membres d'association et du Comité de Jumelage. Ce week-end a été l'occasion de confirmer la volonté des deux Villes de créer un échange durable.

Carsten Grawunder avait invité officiellement la Ville d'Ingré à venir découvrir Drensteinfurt en Décembre 2017.

Suite à ces échanges, le Maire de Drensteinfurt a invité une délégation ingrèenne à venir assister à la « Schützenfest » du 15 au 17 juin 2018. Date à laquelle une charte d'amitié a été signée.

Afin de continuer ces échanges et dans une continuité naturelle, Christian Dumas, le Maire d'Ingré a invité une délégation allemande du 7 au 10 mai 2019 afin de signer le serment de jumelage avec la ville de Drensteinfurt en compagnie des représentants de Castel Maggiore, ville jumelée avec Ingré.

Dans un contexte ralenti par la pandémie, le Maire de Drensteinfurt attends la visite d'une délégation ingrèenne pour son marché de Noël qui aura lieu les 4 et 5 décembre 2021.

A cet effet, 5 élus du Conseil municipal se rendront à Drensteinfurt du 3 au 7 décembre 2021 pour représenter la ville d'Ingré.

Aussi, il est proposé de donner un mandat spécial à :

- Monsieur Christian DUMAS, Maire,
- Monsieur Franck VIGNAUD, Adjoint en charge de la démocratie participative et des relations européennes,
- Monsieur Thierry BLIN, Conseiller Municipal Délégué en charge des espaces verts et du cadre de vie
- Monsieur Maël DIONG, Conseiller Municipal,
- Monsieur Guillem LEROUX, Conseiller Municipal.

Conformément à l'article 2123-18 du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT), ces élus doivent avoir un mandat spécial de la part du Conseil municipal pour la durée de ce déplacement (3 au 7 décembre). Ce mandat spécial correspond à une mission accomplie dans l'intérêt des affaires communales, en dehors de l'exécution habituelle des fonctions dont l'élu est investi. Il permet le remboursement des frais nécessaires à l'exécution du mandat spécial (hébergement, restauration, transports, assurances, visites, ...).

Après présentation en commission générale» du 19 octobre 2021, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de donner mandat spécial aux élus cités ci-dessus ;
- d'autoriser la prise en charge des frais inhérents à l'exécution du mandat spécial, à hauteur de :
 - ✓ 900 € pour Christian DUMAS
 - ✓ 300 € pour Franck VIGNAUD
 - ✓ 300 € pour Thierry BLIN
 - ✓ 300 € pour Maël DIONG
 - ✓ 300 € pour Guillem LEROUX

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **15 NOV. 2021**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le :

Notification le :

16 NOV. 2021

16 NOV. 2021

15 NOV. 2021



Le Maire

Christian DUMAS



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE INGRE

Utilisateur : Le Tumelin SYlvie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DL_21_072
Date de la décision :	2021-11-08 00:00:00+01
Objet :	mandat spécial pour une mission à Drensteinfurt - décembre 2021
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.6.2 - Mandats spéciaux et frais de déplacements
Identifiant unique :	045-214501694-20211108-DL_21_072-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
045-214501694-20211108-DL_21_072-DE-1-1_0.xml	text/xml	928
Nom original :		
DL.21.072 -RH- mandat spécial pour une mission à Drensteinfurt - décembre 2021.pdf	application/pdf	306344
Nom métier :		
99_DE-045-214501694-20211108-DL_21_072-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	306344

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 novembre 2021 à 15h38min16s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 novembre 2021 à 15h38min17s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 novembre 2021 à 15h38min18s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 novembre 2021 à 15h38min28s	Reçu par le MI le 2021-11-15

